

**I Participants:**

**Présents:** Jean Hervé PEURIERE, Michel CHAUX, Lydie FAYE, Thierry MEUNIER, Guy FARGET, Viviane BRUNET, Jean-Louis FAFOURNOUX, Bruno PILONCHERY, Philippe ROUX, Quentin OSSEDAT, Michelle VASSEUR, Sandy GOUTORBE, Dominique MICHALET, Aurélien ALLARD

**Absents avec excuses :** Nicole CHAUX

**II Points abordés:**

<b>1 Bulletin Municipal</b>	Présentation et validation du Bulletin Municipal 2022 par les conseillers.
<b>2 Programme voirie 2022</b>	Le conseil valide deux devis. 1 pour le chemin de La Cure pour 34 807 € HT, 1 pour la rue de la Bise + Place du Tilleul pour 13 947 € HT. Les travaux sont prévus été 2022
<b>3 Place de l'Eglise</b>	Un compte-rendu de la réunion avec Mr JAY est présenté. Mr JAY doit de nouveau retravailler le projet et le présenter lors du prochain Conseil Municipal de janvier 2022.
<b>4 Etang de La Plagnette</b>	Suite à la dernière réunion avec la Fédération de pêche et la DDT le 17 novembre 2021, la Commune est dans l'attente de devis concernant les éventuels travaux (déversoirs, enlèvement des boues, réfection berges, bonde de vidange). Au prochain Conseil Municipal, les membres délibéreront sur le niveau de ressources raisonnable à consacrer à ces travaux.
<b>5 Antenne téléphonique</b>	Michel CHAUX fait le compte-rendu de la réunion du 17 novembre 2021 entre les 4 Municipalités (Les Salles, Cervières, Champoly et St Romain d'Urfé) et les Agents de l'Etat (Département et Région) pour la couverture de notre territoire en téléphonie mobile. A la suite d'études complémentaires qui auront lieu début 2022, un nouveau dossier sera déposé sur la plateforme France Mobile. Courant juillet 2022, nous serons informés de la suite donnée à cette affaire. (Rejet ou acceptation de la pose de 1 ou 2 antennes et définition des lieux d'implantation.)
<b>6 Collecte OM</b>	Bruno et Guy font le compte-rendu sur les problèmes de circulation des véhicules de collecte des OM sur les différents secteurs de la Commune. A priori une solution devrait être trouvée pour chaque secteur. Concernant le cimetière une solution devrait être apportée au printemps 2022 avec un tri sur place (terre végétale, plastiques et récipients ou coupelles).
<b>7 Communaux</b>	Michel Chaux fait un rappel sur la réglementation en vigueur sur les Biens de Section ( couramment appelées "Communaux") et présente les 14 sections qui existent sur la commune.
<b>8 MAGE</b>	Le Conseil valide le renouvellement de la convention avec le Département pour le service de la MAGE concernant l'assainissement de nos 5 stations coût 411 € par an, validité décembre 2025.
<b>9 Salle du Conseil</b>	Pour les travaux d'aménagement de la future salle de Conseil Municipal, celui-ci valide les devis suivants : 1°) Plomberie entreprise GENTIAL pour 2 203 € HT, 2°) Plâtrerie peinture : entreprise SODEROVI pour 9 791 € HT, 3°) Revêtement sol, portes , mini bar : Entreprise GOUTORBE cyril pour 8 415 € HT. Une demande de subvention va être déposée.
<b>10 Questions diverses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Distribution des colis de Noël samedi 18 décembre par les membres du CCAS. Total 66 personnes destinataires.</li> <li>* Deux demandes de subvention vont être faite auprès de l'agence Loire Bretagne et du Conseil Départemental afin de connaître le taux de subvention pour d'éventuels travaux dans nos châteaux d'eau dans le but de les équiper d'un système de télétransmission et pour la numérisation des plans du réseau d'eau.</li> <li>* Une demande va être faite au SIEL pour étudier la pose d'un lampadaire Chemin de La Cure.</li> <li>* Le Conseil donne un avis favorable concernant l'étude de la création d'un hangar communal pour l'ensemble du matériel afin de le regrouper sur un seul site (terrain MISSON).</li> <li>* Inauguration officielle du local commercial et du coworking à priori fixée au samedi 15 janvier 2022 à 11h (si les mesures sanitaires le permettent).</li> <li>* Les travaux sur le gîte de La Carpe à La Plagnette sont en cours.</li> </ul>
<b>Prochaine réunion adjoints : Lundi 13 décembre à 9h30</b> <b>Prochain Conseil : Vendredi 14 janvier 2022 à 20h00</b>	